



## COMMUNIQUÉ SANCTIONNANT LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CADRE DE CONCERTATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES PARTIS POLITIQUES DE L'OPPOSITION RWANDAISE A TRAVERS LE MONDE, QUI S'EST TENUE LE 6 SEPTEMBRE 2020.

Le Cadre de concertation des organisations de la société civile et des organisations politiques de l'opposition rwandaïse à travers le monde a tenu une réunion extraordinaire le dimanche 6 septembre 2020, avec à l'ordre du jour les deux points suivants:

- Le kidnapping de M. Paul Rusesabagina, président de la Fondation *Hôtel Rwanda* et du Parti Démocratique au Rwanda (*PDR-Ihumure*), par ailleurs un des principaux leaders de la coalition *Mouvement rwandais pour le changement démocratique (MRCD)*.
- Les effets négatifs de la politique de « *Guma mu rugo* » (Restez à la maison) et les rafles de populations sans défense, en réponse à la pandémie du Covid-19.

Après avoir examiné en détail les points à l'ordre du jour, le Cadre de concertation des organisations de la société civile et des organisations politiques de l'opposition rwandaïse :

1. Condamne unanimement les enlèvements des populations, ainsi que d'autres actes de terrorisme et d'assassinat commis par le gouvernement du FPR-Inkotanyi contre les citoyens rwandais sur le territoire national ou dans leurs pays d'asile ou de transit.
2. Condamne le récent kidnapping de M. Paul Rusesabagina lors de sa visite à Dubaï - Émirats arabes unis Dubaï (EAU) - suivi de sa déportation au Rwanda. Il s'agit là d'un acte de terrorisme international qui s'ajoute à beaucoup d'autres crimes commis par le régime du FPR-Inkotanyi du président Paul Kagame.
3. Relève avec inquiétude que Paul Rusesabagina est détenu dans les cachots d'un commissariat de police mal famé où plusieurs personnalités bien connues ont, par le passé, été assassinées. Ce fut le cas du Dr Emmanuel Gasakure assassiné par la police au prétexte fallacieux qu'il s'opposait aux injonctions des forces de sécurité; ce fut aussi le cas du chanteur de la réconciliation nationale, le chanteur Kizito Mihigo assassiné en février dernier dans les mêmes locaux de police. Celle-ci a ensuite prétendu que Kizito avait mis fin à ses jours par pendaison. Des témoins ayant assisté à ses funérailles ont révélé avoir observé plusieurs blessures sur son front, laissant penser à des actes de torture ayant provoqué sa mort.



4. Rappelle que Paul Rusesabagina est l'un des Rwandais ayant fait preuve de beaucoup de courage lors de la tragédie qui a frappé le Rwanda en 1994 lorsqu'il avait recueilli et protégé des milliers de Tutsis et de Hutus à l'Hôtel des Mille Collines dont il était le gérant. La bravoure de Paul Rusesabagina a été reconnue dans le monde entier à travers le film *Hôtel Rwanda*, qui lui a d'ailleurs permis de recevoir de nombreux prix dont la médaille de la liberté reçue en 2005 des mains de George W. Bush, président des États-Unis d'Amérique. Après avoir fui le pays pour des raisons de sécurité, Paul Rusesabagina a continué de dénoncer les meurtres, les intimidations et les injustices de toutes sortes commis contre ses concitoyens.
5. Demande à la communauté internationale d'accroître sa pression sur le gouvernement rwandais afin qu'il libère Monsieur Paul Rusesabagina, sans condition et sans entrave aucune, et ce dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et les enlèvements transfrontaliers.
6. Rappelle que nombre de crimes de terrorisme commis par le Front Patriotique Rwandais, au Rwanda et dans les pays voisins, sont à l'origine de la culture d'impunité qui a rendu le gouvernement FPR-Inkotanyi intouchable dans la région et dans le monde.
7. Rappelle que parmi ces crimes, l'attentat terroriste perpétré contre l'avion transportant le président rwandais Juvénal Habyarimana et son homologue burundais Cyprien Ntaryamira, ainsi que leurs suites, est resté impuni alors qu'il est unanimement considéré comme le facteur déclencheur du génocide de 1994, avec son cortège d'atrocités qui ont endeuillé le peuple rwandais : enlèvements forcés, arrestations arbitraires, démolition des maisons d'habitation sans aucune compensation, destruction des récoltes, famines endémiques, assassinats et enlèvements de Rwandais dans les pays voisins, massacres répétés des réfugiés rwandais et des populations civiles congolaises sur le territoire de la République Démocratique du Congo.
8. Appelle la communauté internationale à suivre de près et à condamner ces crimes ignobles et à prendre des mesures énergiques pour y mettre définitivement fin.
9. Condamne les déclarations haineuses faites par les autorités rwandaises, en particulier par le président Paul Kagame et son conseiller spécial le général James Kabarebe qui s'en prennent à tous ceux dont les opinions divergent de celles du régime.
10. Condamne en particulier les actes d'intimidation, le harcèlement et les menaces de mort proférés par les plus hautes autorités rwandaises contre le Dr Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix 2018, au seul motif qu'il continue de plaider



ouvertement pour la mise en place d'un tribunal international chargé de poursuivre et de juger les auteurs des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de génocide commis en République Démocratique du Congo entre 1993 et 2003 comme révélé par le Rapport dit *Mapping* publié par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme le 1<sup>er</sup> octobre 2010;

11. Condamne avec vigueur la panoplie de mesures aux conséquences désastreuses pour la population, prises dans la précipitation par le gouvernement rwandais, soi-disant pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Alors que dans le reste du monde, les gouvernements prennent des mesures efficaces non oppressives pour aider la population à faire face au COVID-19, le régime FPR-Inkotanyi a, lui, profité de cette pandémie pour accentuer les actes d'intimidation et de violence contre les Rwandais et les étrangers vivant au Rwanda, allant jusqu'à décréter un couvre-feu généralisé comme si le pays était en guerre.
12. Constate que les mesures prises par le Gouvernement rwandais - raids musclés propres à l'état d'urgence en temps de guerre, amendes exorbitantes aux contrevenants au confinement, arrestations intempestives de journalistes et d'autres leaders d'opinion, confinement de nuit dans des stades -, soi-disant pour faire face à l'épidémie de Covid-19, ne résolvent pas les graves problèmes de la population mais soutiennent plutôt les intérêts de la faction FPR-Inkotanyi qui continue de piller les ressources du pays, y compris l'aide étrangère comme cela a été confirmé par un récent rapport de la Banque mondiale<sup>1</sup>.
13. Demande à la communauté internationale en général, aux donateurs du Rwanda et aux organisations de défense des droits de l'homme en particulier, d'aider davantage les Rwandais dans le processus de leur libération du régime dictatorial du FPR qui menace la sécurité régionale et mondiale.
14. Pour toutes ces raisons, le Cadre de concertation demande que le régime du Front Patriotique Rwandais (FPR) soit inscrit sur la liste des organisations terroristes et que des mesures fermes lui soit appliquées pour mettre fin à l'impunité dont jouissent les dirigeants actuels du Rwanda.
15. Exhorte les Rwandais à ne pas se laisser abattre par le découragement face aux actes d'oppression perpétrés par le régime rwandais qui poursuit le gaspillage des maigres ressources du pays dans des opérations de chasse à l'homme et de kidnapping de ses citoyens, au lieu de les investir dans des projets de développement durable tels que l'éducation, l'agriculture, l'élevage, et la santé.

<sup>1</sup> <http://documents1.worldbank.org/curated/en/493201582052636710/pdf/Elite-Capture-of-Foreign-Aid-Evidence-from-Offshore-Bank-Accounts.pdf>



16. Le Cadre de concertation des organisations de la société civile et des organisations politiques de l'opposition rwandaise est convaincu que la persistance et l'aggravation du système d'oppression qui caractérise le régime du FPR montrent à quel point celui-ci est à bout de souffle et qu'il devrait céder la place à une nouvelle gouvernance démocratique soucieuse de bâtir un Rwanda réconcilié et des institutions qui rassurent toutes les composantes de la population rwandaise.
17. Appelle tous les Rwandais à unir leurs forces afin de contribuer au plus vite aux changements démocratiques nécessaires attendus par l'ensemble de la population.

Fait le 6 septembre 2020

Contact : [rwandabridgebuilders@gmail.com](mailto:rwandabridgebuilders@gmail.com)

#### Liste des signataires :

1. Action citoyenne pour la Paix
2. Amahoro-PC,
3. Association des rescapés du génocide des réfugiés rwandais au Congo (Ex-Zaïre-RDC) ARGR-Intabaza,
4. Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda (CLIIR),
5. Comité pour l'Unité, la Paix et la Réconciliation au Rwanda (CUPR),
6. Congrès rwandais du Canada (CRC),
7. Convention Nationale Républicaine (CNR-Intwari),
8. Comité de Suivi de la Problématique des Réfugiés Rwandais (CSPR)
9. COVIGLA, Collectif des victimes des crimes de masse commis dans la région des grands lacs africains
10. Democratic Rwanda Party, DRP-ABASANGIZI,
11. Fdu-Inkingi,
12. Fondation Ibukabose-Rengerabose, Mémoire et Justice pour tous,
13. Global Voice of Rwandan Refugees (GVRR),
14. Groupe d'initiative France-Rwanda
15. Inganzo Gakondo,
16. Initiative du Peuple pour l'Alliance Démocratique (IPAD),



17. Initiative Humanitaire pour la région des grands lacs (IHRGL)
18. Initiative HUMURA,
19. Institut Seth Sendashonga pour la Citoyenneté Démocratique ISCID asbl,
20. Ishema Party,
21. JAMBO asbl,
22. Liberté d'Expression Culture et Paix, LECP Info,
23. Mouvement Républicain pour la Paix et le Progrès, MRP,
24. MRCD-Ubumwe
25. Norway Sub Sahara Africa development organization (NSADO),
26. Observatoire des Droits de l'Homme au Rwanda (ODHR),
27. Organization for Peace, Justice and Development in Rwanda and Great Lakes Region (OPJDR),
28. Pacte Démocratique du Peuple (PDP-IMANZI),
29. PSI-Imberakuri,
30. Réseau International pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme au Rwanda (RIPRODHOR),
31. RNC-Ihuriro,
32. Rwanda National Forum (RNF),
33. Rwandan Alliance for the National Pact (RANP-Abaryankuna),
34. Rwandan American Youth Association,
35. Rwandan Platform for Dialogue, Truth, and Justice (RDTJ),
36. Rwandiska föreningen för mänskliga rättigheter (RFMR),
37. Rwandiske Forum i Oslo, FORUM RWANDAIS D'OSLO (RFO), Norvège,
38. United Freedom Fighters (UFF-INDANGAMIRWA).